



Doc. 14430 Seconde édition
01 février 2018

Liberté religieuse en Russie

Déclaration écrite n° 647

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

La Constitution russe garantit à tout citoyen le droit à la liberté de religion et de conviction, mais ce droit fondamental est menacé car les autorités russes continuent d'alimenter un climat d'intolérance, de discrimination et de persécution contre les minorités religieuses dans l'ensemble de la Fédération. Récemment, les Témoins de Jéhovah, mouvement chrétien qui rejette la violence, ont été interdits pour «extrémisme» par décision de la Cour suprême.

Des mouvements évangélistes, luthériens, baptistes, pentecôtistes, méthodistes, presbytériens, musulmans, hindous, bouddhistes et scientologues, ainsi que d'autres, ont été visés. Certains de leurs membres ont été soumis à une mesure de détention provisoire, sur la base de la loi de 2002 relative à l'extrémisme, alors qu'en réalité ils sont détenus simplement pour leurs activités et convictions religieuses pacifiques.

La loi de 2002 relative à l'extrémisme est à l'origine d'une tendance alarmante à réprimer la société civile et les religions minoritaires «non traditionnelles». Cette loi avait été adoptée initialement pour combattre le terrorisme après le 11 septembre, mais, faute de définir clairement le terme «extrémisme», elle rend pratiquement tout groupe ou individu susceptible d'être exposé à un harcèlement politique et juridique.

Avec tout le respect que nous lui devons, nous demandons instamment au Gouvernement russe d'intervenir pour mettre un terme à ces violations du droit à la liberté de religion et de conviction des membres de minorités religieuses en Russie.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ESTRELA Edite, Portugal, SOC
BADEA Viorel-Riceard, Roumanie, PPE/DC
BILDARRATZ Jokin, Espagne, ADLE
BYRNE Liam, Royaume-Uni, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
D'AMBROSIO Vanessa, Saint-Marin, SOC
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
GARCÍA HERNÁNDEZ José Ramón, Espagne, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MURRAY Ian, Royaume-Uni, SOC
NAUDI ZAMORA Víctor, Andorre, SOC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
PRUIDZE Irina, Géorgie, NI
RODRÍGUEZ RAMOS Soraya, Espagne, SOC
ŞAHİN USTA Leyla, Turquie, CE
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC
SILVA Adão, Portugal, PPE/DC
STROE Ionuț-Marian, Roumanie, PPE/DC
THÓRARINSSON Birgir, Islande
TUŞA Adriana Diana, Roumanie, SOC
UYSAL Burhanettin, Turquie, CE
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

Total = 29

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe